

OPERATION SOLIDARITE À SARH AU TCHAD

Donnez 20 € par an pour permettre à une jeune fille-mère de rester scolarisée grâce à l'accueil de son enfant dans notre crèche



- > Depuis 2013, dans le cadre du projet « **La seconde école** », notre crèche à Sarh accueille des enfants nés de jeunes filles-mères.
- > Contraint de s'aligner sur la concurrence, une contribution annuelle de 4,60 € est demandée. Cette somme ne permet pas de couvrir l'ensemble des frais de fonctionnement de la crèche.

C'est pourquoi l'APPE lance une action de solidarité
Avec 20 € par an vous contribuez
à la prise en charge de 5 enfants de la crèche



Association des **P**rofessionnels de la **P**etite **E**nfance - **Tchad** Siège social : Chez C. TAMYAMBA 6 rue Martin Luther King, 69800 Saint-Priest <u>www.sarh-lapetite-enfance.e-monsite.com</u> 06. 13. 22. 27. 55. assappe_tchad@yahoo.fr



	PPE est un « organisme d'intérêt général à caractère humanitaire ». De ce fait, pour tout don fait à l'association embre bienfaiteur ou don), le donateur bénéficie d'une <u>réduction d'impôt</u> d'un montant égal à 66% du don.
	Je souhaite être adhérent de l'Association des Professionnels de la Petite Enfance, je donne 10 € ET / OU
	Je souhaite être membre bienfaiteur de l'Action de Solidarité, avec 20 €, je contribue à la prise en charge d'un enfant dans la crèche et je permets à sa mère de poursuivre sa scolarité ET / OU
	Je souhaite faire un don d'un montant de €
	Je souhaite recevoir un reçu fiscal pour la somme totale (membre bienfaiteur + don) de€
No	m : Prénom :
Adı	resse :
Ma	ıil :Téléphone :Téléphone :

Je recevrai en main propre ou par courrier ma carte d'adhésion et/ou de membre bienfaiteur et/ou mon reçu fiscal.